Actualisé le 17/10/26

ORGANISME DE FORMATIONS DE SECURITE PRIVEE ET DE SECOURISME

APS TITRE 3 – OVT TITRE 4 – DESP TITRE 5 - SST - FORMATIONS INCENDIE-SSIAP 1 - 2 et 3- Manipulation et utilisation Extincteur-Evacuatio

Formation SECURITE :

Maintien et Actualisation des Compétences

Opérateur de TELESURVEILLANCE

Durée : 24H

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-
Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe
Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 valable jusqu'au 29/12/2026 – Certification QUALIOPI N°147OFInd5 du 06/02/2024 au 24/03/2027 - Agrément SSIAP N° 2026-0025 valable jusqu'au 13/10/2031 - Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20 valable jusqu'au 15/10/2028 - Imm.Magic3 rue A.Miles - 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ✆ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

Référentiel pédagogique MAC TELESURVEILLANCE

Public	12 stagiaires maximum	**Durée totale**	24 heures

Pré requis	* Carte professionnelle ou préalable opérateur en télésurveillance du CNAPS en cours de validité * La formation s'effectue dans un délai de trente six mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle. * Les stages de formation continue peuvent également être dispensés dans les locaux de l'entreprise par un formateur relevant d'un organisme de formation autorisé par le CNAPS, le lieu de la session (chez le client) devra être déclaré au CNAPS. * Personnes en situation de handicap : Dans le cadre de notre offre de formation accessible au public en situation de handicap, un certificat médical est obligatoire avant l'entrée en formation afin de correspondre aux exigences du métier, qui demande que tous les indicateurs de certification soient validés.

MODULES	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
Cadre juridique-Principes de la République	Connaître les principes de la République française	Connaître : - les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû; - l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.	3 heures
Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité	Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité spécialisé en télésurveillance et la déontologie professionnelle	Connaître : - les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité intérieure ; - le code de déontologie ; - la non assistance à personne en danger ; - les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ; - les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ; - le secret professionnel ; - les dispositions relatives au Conseil national des activités privées de sécurité.	7 heures
Cadre professionnel	Actualisation des connaissances relatives à l'environnement sécuritaire et aux bilans de la profession	Connaître : - les éléments de contexte sécuritaire, les différentes menaces en lien avec l'activité ; - les perspectives et les évolutions de la spécialité ; - les données économiques du secteur ; - le bilan observatoire de la délinquance ; - le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD).	7 heures
Module technique	Maîtriser les outils opérationnels	Connaître : - les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique ; - les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance ; - les logiciels et outils métiers.	7 heures